

Grille Tarifaire Année 2024 – 2025

FORMULE ENGAGEMENT A L'ANNEE

Cours du 16 septembre 2024 au 29 juin 2025 inclus

- La totalité des chèques devront être libellés à l'ordre de La Cinquième Arabesque et déposés le 1^{er} jour de l'inscription
- Ils seront ensuite encaissés entre le 5 et le 10 de chaque mois ou de chaque trimestre

Adhésion à l'Association – 15€ (acquitté lors de la première échéance)

Cotisation d'inscription à l'Ecole de danse de l'Association – 10€ (acquitté lors de la première échéance.) **5€/personne** pour les familles de 2 personnes inscrites au moins.

L'engagement à l'année : possibilité de payer en 1 chèque, 3 chèques ou 10 chèques

L'engagement au trimestre : possibilité de payer en 1 chèque par trimestre uniquement

Cours d'essai gratuit. -10% sur les forfaits d'une même famille pour les engagements à l'année.

Adhésion association+ecole	25 €
Prix cours à l'unité	20 €
Carte 10 cours	185 €

Formule Engagement Année Cours Classique, Contemporain, Caractère, Préparation Physique					
	Paiement en 3x				
	Prix forfait à l'année (paiement en 1x)	Paiement en 10x (prix par mois)	Règlement n°1 (de sept. à déc.)	Règlement n°2 (de janv. à mars)	Règlement n°3 (de avr. à juin)
Année Forfait ¼ de pointes Contemporain niv.1	395 €	39 €50	158 €	118 €50	118 €50
Année 1 cours/sem.	530 €	53 €	212 €	159 €	159 €
Année 2 cours/sem.	820 €	82 €	328 €	246 €	246 €
Année 3 cours/sem.	940 €	94 €	376 €	282 €	282 €
Année Illimité	1050 €	105 €	420 €	315 €	315 €
Perfectionnement (forfait illimité+2h30)	1750 €	175 €	700 €	525 €	525 €
Perfectionnement (sans forfait école.2h)	950 €	95€	380 €	285 €	285 €
Formule Engagement Année Cours Adultes					
Année 1 cours/semaine	460 €	46 €	184 €	138 €	138 €
Année 2 cours/semaine	710 €	71 €	284 €	213 €	213 €
Année 3 cours/semaine	895 €	89 €50	358 €	268 €50	268 €50

Autres tarifs

Stages : prix fixés en fonction de l'évènement

Voir grille tarifaire concours et audition

Attention : perfectionnement, groupe réduit, voir avec la direction

*Les prix sont forfaitaires, établis en tenant compte des vacances scolaires. Tout mois commencé est dû, avec cependant la possibilité de récupérer les cours manqués sur une même année scolaire. Le forfait sera remboursé uniquement pour raisons graves de santé ou pour cause de déménagement à plus de 10km, un justificatif sera alors exigé. Le cours de danse requiert un minimum de 5 élèves pour qu'il soit donné par le professeur. **Toute absence doit être signifiée au professeur (appel ou mail) le plus rapidement possible. La tenue réglementaire est exigée.***